

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Lancement du Programme LEADER 2023-2027 :

## Un nouvel élan pour le territoire de Sèvre et Loire

La Communauté de Communes Sèvre et Loire a le plaisir d'annoncer le lancement du programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) pour la période 2023-2027, qui soutiendra des projets innovants en faveur de la transition écologique, du dynamisme économique et de la cohésion sociale sur le territoire.

### Qu'est-ce que le programme LEADER ?

Le programme LEADER est une initiative européenne qui encourage les acteurs locaux à collaborer pour valoriser les atouts de leur territoire.

Avec une enveloppe de **854 114 € pour la période de 2023-2027**, le territoire de Sèvre et Loire bénéficie d'un soutien substantiel pour développer des projets à fort impact. La gouvernance de ce programme est assurée par un **Groupe d'Action Locale (GAL)**, composé de **28 membres** issus des milieux socioprofessionnels et associatifs ainsi que d'élus locaux. Ce comité se réunira régulièrement pour sélectionner les projets à subventionner.

### Une stratégie en trois axes prioritaires

Chaque axe se décline en plusieurs fiches-actions :

- **FAIRE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE UNE REALITE CONCRETE SUR LE TERRITOIRE**
  1. Réduire la consommation énergétique et augmenter la production d'énergie renouvelable
  2. Provoquer le changement pour favoriser des modes de production et de consommation durables

3. Favoriser la biodiversité, la bonne gestion des espaces naturels et des milieux aquatiques
- **FAVORISER L'AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRÉ, LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE**
  4. Accompagner le développement d'une offre touristique structurée de qualité et nature
  5. Préserver et mettre en valeur le patrimoine et développer l'offre culturelle
- **AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES PUBLICS ET FAVORISER LA COHESION SOCIALE**
  6. Accompagner l'accès et l'adaptation des services publics à destination des habitants et actifs du territoire
  7. Développer les actions de prévention et d'accompagnement pour favoriser la cohésion

## A qui s'adresse ce dispositif ?

Ce dispositif concerne aussi bien **les porteurs de projets publics** (collectivités territoriales, établissements publics...) **que privés** (associations loi 1901, entreprises, agriculteurs...).

## Des projets à forte valeur ajoutée

Le programme LEADER vise à soutenir des projets innovants, tant publics que privés, qui répondent aux enjeux locaux. Les porteurs de projets doivent s'assurer de respecter les conditions d'éligibilité, notamment en termes de cofinancement public et d'impact positif sur le territoire.

## Contact et information :

### Guylène SAUVETRE

Chargée de mission de Soutien au territoire (LEADER)

Pôle Ressources

Portable : 06 80 13 83 73

Email : g.sauvetre@cc-sevreloire.fr

### Communauté de Communes Sèvre & Loire

[www.cc-sevreloire.fr](http://www.cc-sevreloire.fr)

Siège : Espace Sèvre, 1, place Charles de Gaulle, 44 330 Vallet

Téléphone : 02 51 71 92 12